

Relevé de décisions télé-réunion plénière du Conseil de quartier Pernety. - Jeudi 24/9/2020 19h30-21h30, votes du 24/9 au 1/10 via internet.

La télé-réunion s'est tenue via zoom. Salle de réunion ouverte de 19h à 22h00. La réunion a commencé officiellement à 19h30 et s'est terminée à 21h50.

Quarante personnes étaient connectées au plus fort de la réunion (certains sont arrivés en retard, d'autres sont partis avant la fin). Certains étaient sous pseudo.

Quinze conseillers de quartier présents¹, trois excusés. Cinq élus présents : Madame Carine Petit, messieurs Didier Antonelli, Amine Bouabbas, Elliot de Faramond, Zoubir Ghanem. L'animation de la réunion a été animée par (entre autres) des membres du comité d'animation : Mesdames Sylvie Dariosecq, Corinne Lefebvre, Maïté Merlot, Michèle Weber et messieurs Julien Fourré, Eric Lavolée, François Van Zon.

Pas de tirage au sort de nouveaux conseillers.

Nous ne tirerons pas au sort de nouveaux conseillers, étant donné que les réunions plénières en présence n'ont pas pu se tenir en 2020.

Les remplacements de démissionnaires seront effectués par les bénévoles volontaires, leur nomination sera effectuée durant la prochaine réunion plénière « en présence ».

Événements des 13 et 14 juillet et conséquences.

Après l'exposé et suivant proposition des élus présents : Dans le but que de tels événements ne se reproduisent pas, réactivation de groupes de travail concernant la sécurité et la tranquillité de l'espace public. Ce groupe de réflexion et de coordination réunira élus, services de la Mairie, GPIS, Police municipale (quand elle existera), Police nationale, représentants des habitants des lieux concernés et conseils des quartiers (Pernety, Didot-Porte de Vanves, Jean Moulin-Porte d'Orléans).

Inviter un responsable de la Fondation Jeunesse Feu Vert à une prochaine plénière pour qu'il explique comment ils travaillent sur le terrain.

Rue Jean Zay.

Après les interventions et sur proposition des élus présents : Revoir tout l'aménagement de la rue Jean Zay.

Abords de l'école 13 rue de l'Ouest.

Après l'exposé et suivant proposition des élus présents : Réétudier la placette, faire passer les services de propreté plus souvent, étudier la possibilité d'une fresque au sol à l'image de ce qui a été fait dans le passé, et se réapproprier la place.

Résultats du vote via un formulaire google internet.

Les conseillers acceptent que ce vote se déroule sur sept jours, et que son résultat soit valable comme décision.

Participants : 44 conseillers² sur 56. Tous les points ont été acceptés.

- Vœu 1-2020 Commission Voirie : 40 suffrages exprimés, 37 pour, accepté.
- Vœu 2-2020 Commission Voirie : 42 suffrages dont 40 exprimés, 39 pour, accepté.
- Vœu 3-2020 Commission Voirie : 43 suffrages dont 39 exprimés, 30 pour, accepté.
- Vœu 4-2020 Commission Voirie : 43 suffrages dont 38 exprimés, 34 pour, accepté.
- Propreté : Achat de gants, masques et sacs poubelles (100,00 €) : 43 suffrages dont 40 exprimés, 35 pour, accepté.
- Propreté : Impression de flyers (A5) de sensibilisation (70,00 €) : 42 suffrages dont 41 exprimés, 30 pour, accepté.
- Communication : Impression d'affiches A4 et A3 (80,00 €) : 40 suffrages exprimés, 36 pour, accepté.
- Communication : Locations de salles de réunion (80,00 €) : 43 suffrages exprimés, 39 pour ; accepté.
- Solidarité : Participation au réveillon solidaire (1 200,00 €) : 43 suffrages dont 42 exprimés, 41 pour, accepté.

¹ Le quorum de 19 n'est pas atteint, il n'y a pas eu de vote en réunion.

² Quorum atteint.